

Démission du Maire de Saint-Brévin, Les Maires de Loire-Atlantique réagissent.



Les maires de Loire-Atlantique, réunis au sein de l'AMF 44, expriment leur **soutien total et unanime à Yannick MOREZ**.

La communauté des maires de Loire-Atlantique est choquée et attristée de la démission de son poste de maire et de sa décision de quitter purement et simplement sa commune de cœur, une décision ultime et contrainte, afin de protéger sa personne et sa famille.

Pour Maurice PERRION, président de l'AMF 44,

*« Je comprends parfaitement le désespoir et la décision de Yannick Morez, se sentant seul et abandonné face à cette violence extrême. Être maire ne doit jamais se faire dans la peur. Mais une telle issue n'est pas acceptable dans notre République, car **la violence ne doit jamais gagner sur la République et les élus de la nation. Jamais !***

Qu'a fait l'Etat ? Qu'a fait la justice ? Trop peu.

*Aucun des manifestants, ayant saccagé la ville n'a été arrêté. Le maire n'a reçu aucune protection soutenue de l'Etat, même après l'incendie criminel de son domicile. Pire, la Préfecture a autorisé une nouvelle manifestation contre le projet de Centre d'accueil de demandeurs d'asile sur la Commune après l'incendie. **L'impunité doit être révolue !***

Toute violence à l'égard d'un maire qui remplit son rôle d'élu de la nation doit être stoppée immédiatement et condamnée sévèrement. Rien ne justifie la violence. Rien ! ».

L'AMF 44 se constitue partie civile sur la procédure judiciaire en cours, pour défendre collectivement le rôle du maire, son action, son intégrité et plus largement l'avenir de la République.